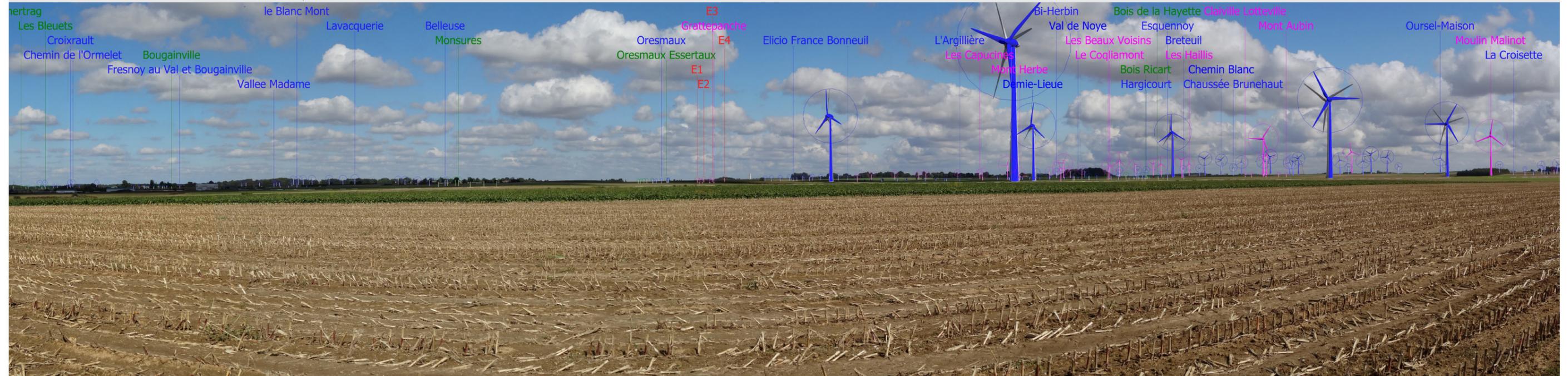


Photomontage 59. Depuis la D151 à la sortie sud-ouest de Crèvecœur-le-Grand (projet très peu visible)

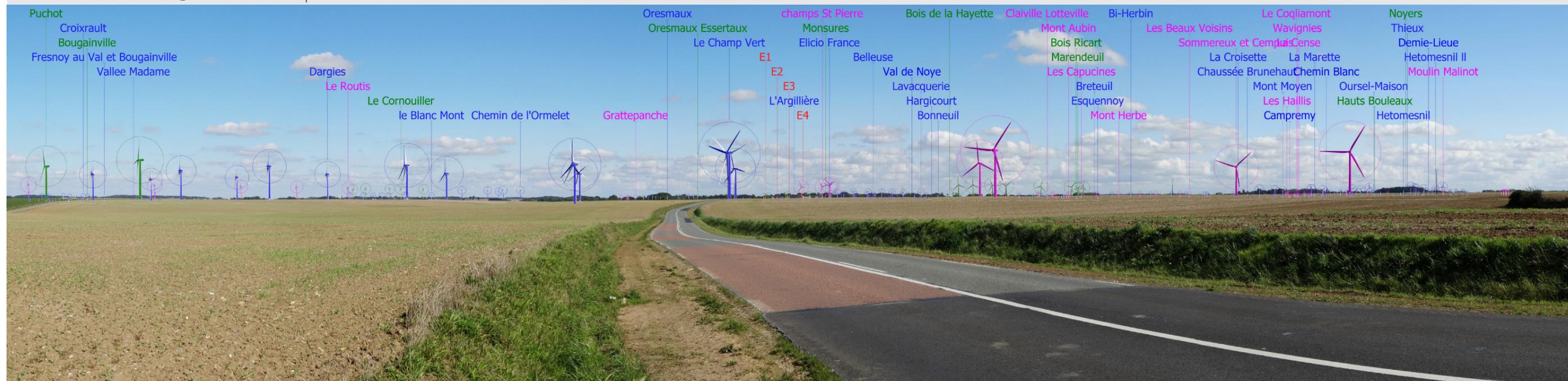


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 60. Depuis la sortie nord-est de Grandvilliers (projet très peu visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

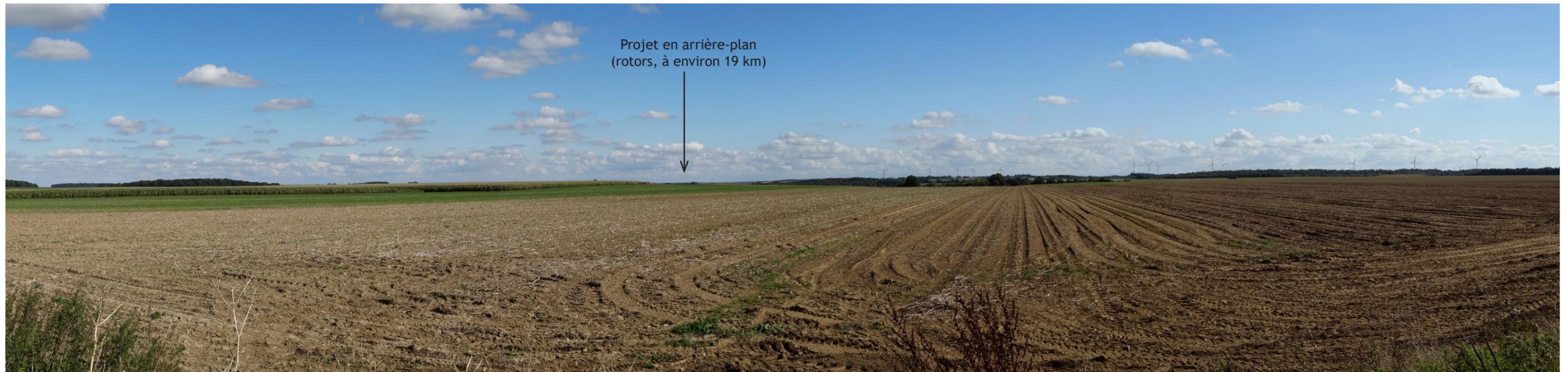


Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 61. Depuis la D901 au sud de Poix de Picardie (projet peu visible)

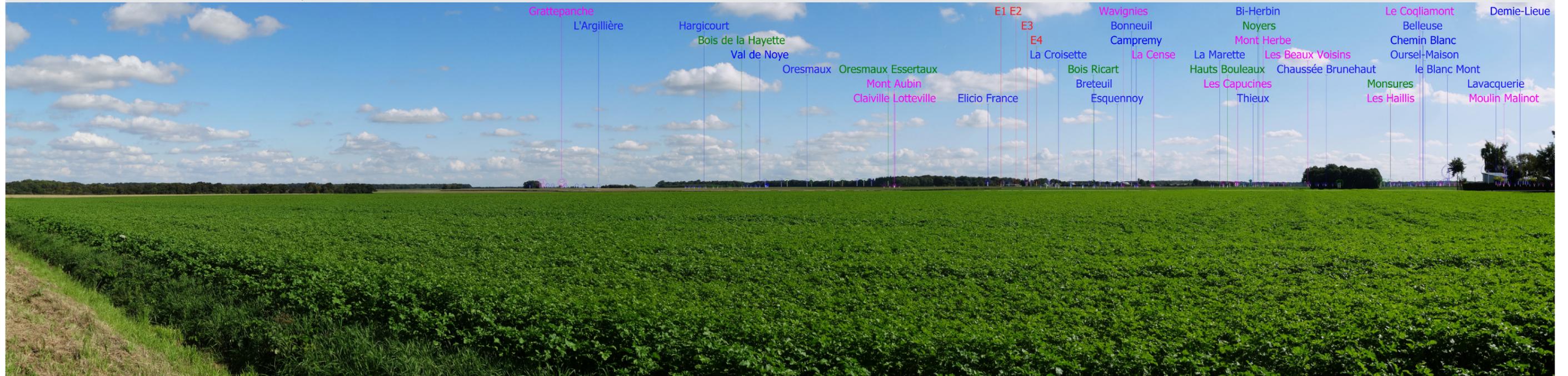


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 62. Depuis la D1029 au nord-est de Quevauvillers (projet très peu visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 64. Depuis la D1029 à l'arrivée ouest d'Amiens (projet peu visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 65. Depuis la sortie sud d'Amiens sur la D210 (projet non visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Sont traitées ici les unités paysagères suivantes :

- vallée de la Selle et des Eoissons à l'ouest,
- vallée de la Noye, de l'Avre et des Trois Doms à l'est,
- vallées du plateau du pays de Chaussée au sud,
- la vallée de la Somme au nord.

Le **projet** ne sera **pas** (cf. secteurs non colorés de la carte de ZIV) **ou peu visible depuis les fonds de vallées éloignées**, sous l'influence de la distance, du relief, et de la végétation.

Dans le cas de vues du projet, l'emprise visuelle de celui-ci sera restreinte (échelle des éoliennes et faible angle occupé par le parc sur l'horizon). Ainsi les ambiances intimistes des fonds de vallée, signalées dans les Atlas des paysages de la Somme et de l'Oise (paysages emblématiques) sont conservées dans le périmètre éloigné.

Les **vues du projet** s'organisent depuis les coteaux opposés au projet éolien, en particulier le **coteau ouest de la vallée de la Selle et le coteau est de la vallée de la Noye**.

Les perceptions depuis les versants et les fonds de vallées sont illustrées par plusieurs photomontages :

- vallées de la Selle et des Eoissons :

Le **projet** a été défini **en recul de la vallée de la Selle** (environ 5 km), ainsi que celle des Eoissons (environ 6 km).

Ainsi, en s'éloignant du projet, le relief et la végétation boisée interviennent rapidement en fermant les vues depuis les fonds de vallées.

Des vues proches s'observent ponctuellement depuis le fond de la vallée de la Selle à l'ouest du projet.

Les vues d'ensemble avec le projet s'organisent depuis les plateaux cadrant les vallées, avec lecture du projet sur la ligne d'horizon dessinée par le plateau, dans l'alignement nord/sud des parcs éoliens le long de l'autoroute A16.

Plusieurs photomontages proches sont réalisés et sont inclus dans les parties relatives au périmètre rapproché et au patrimoine (depuis Conty, Fleury, Wailly...).

Le **photomontage 49** depuis l'ouest de Croissy-sur-Celle illustre les vues du projet depuis l'ouest de la vallée de la Selle et le **photomontage 50** depuis la RD11 au nord-ouest de Blancfossé d'une vue depuis l'est de la vallée de la Selle, à proximité des vallons affluents. Le projet se lit sur la ligne d'horizon dessinée par le plateau en arrière-plan de la vallée, en s'inscrivant dans l'ensemble éolien existant orienté nord/sud.

Le **photomontage 70** illustre la vue depuis le **point de vue remarquable sur la vallée de la Selle à Prouzel**, à environ 9 km au nord-ouest du projet : le projet n'est pas visible depuis ce point, masqué par le relief et les boisements.

- vallée de la Noye :

Le projet est éloigné de cette vallée d'environ 8 km et la ZIV informe de l'absence de vue du projet depuis la majorité du fond de vallée.

Le **photomontage 55** réalisé à l'est de la Faloise sur le coteau illustre une vue partielle du projet en arrière-plan à environ 9 km.

Le **photomontage 53** précise la perception du projet depuis l'accès est d'Ailly-sur-Noye (vue sur l'église d'Ailly-sur-Noye). Le projet se lit dans le prolongement du parc éolien existant du Quint, les deux parcs formant une ligne d'éoliennes sur la ligne d'horizon dessinée par le plateau en arrière-plan de la vallée. Le **PM 84** illustre aussi les vues depuis les hauteurs à l'est d'Ailly-sur-Noye. D'autres photomontages sont disponibles dans le carnet pour illustrer les vues depuis ce bourg (PM 81, 82 et 83).

S'ajoute le **photomontage 56** réalisé depuis **Folleville** (site patrimonial et touristique) qui illustre les vues d'ensemble du projet avec les autres parcs éoliens depuis l'est de la vallée de la Noye (cf. photomontage dans la partie relative au patrimoine).

- vallées de l'Avre et des Trois Doms :

Le projet est éloigné de ces vallées (> 17 km) et la ZIV informe de l'absence de vue du projet depuis le fond de vallée.

- vallée de la Somme :

De même, le projet est éloigné cette vallée (> 18 km) et la ZIV informe de l'absence de vue du projet depuis le fond de vallée, y compris le centre-ville d'Amiens.

Le photomontage 66 réalisé depuis la tour de la cathédrale d'Amiens est présenté dans la partie relative au patrimoine.

Photomontages

Vues lointaines depuis les vallées : Photomontages dans les pages suivantes

- «Photomontage 49. Depuis la D38 à l'ouest de Croissy-sur-Selle»
- «Photomontage 50. Depuis la D11 au nord-ouest de Blancfossé»
- «Photomontage 53. Depuis la D920 à l'est d'Ailly sur Noye»
- «Photomontage 55. Depuis l'est de La Faloise et de la vallée de la Noye»
- «Photomontage 70. Depuis Prouzel, panorama sur la vallée de la Selle».
- «Photomontage 84. Depuis l'est d'Ailly-sur-Noye, rue de Bourgogne».

Synthèse impacts

Les éoliennes ne seront pas ou peu visibles depuis les fonds de vallée éloignés du projet.

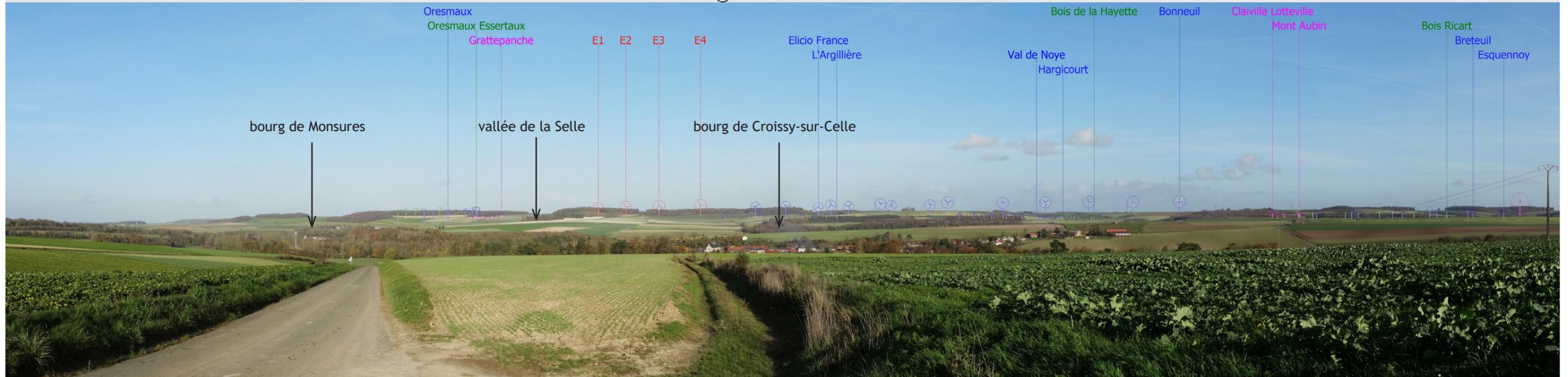
Le projet se lira en vue proches et lointaines depuis les coteaux de la vallée de la Selle et des Eoissons, en vue lointaine depuis ceux de la vallée de la Noye.

Ainsi l'**impact** du projet est **très faible à nul depuis les fonds de vallées éloignés**. Il est **faible à modéré depuis les coteaux**.

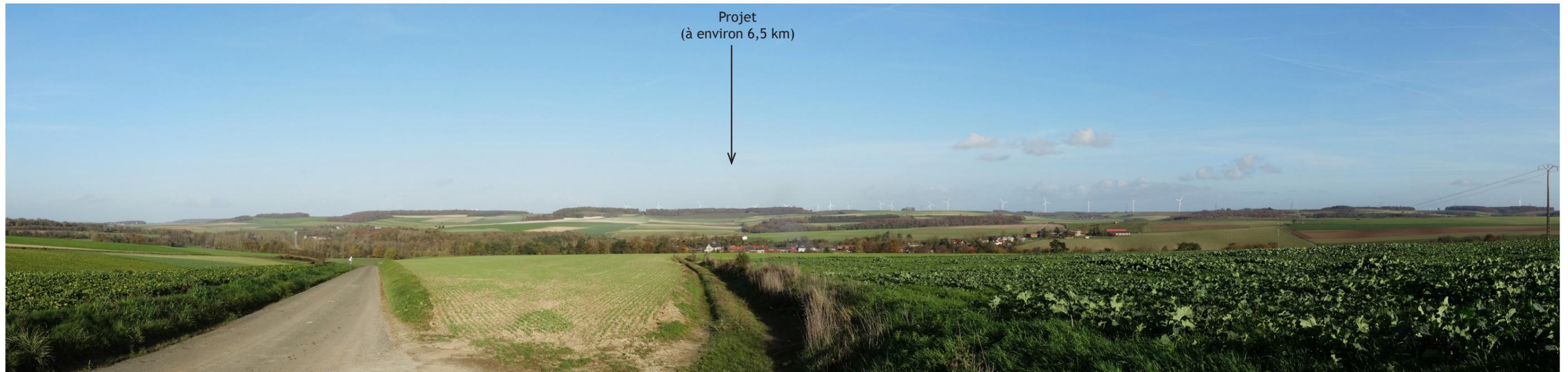
Depuis les coteaux, le projet se lit dans des vues d'ensemble, en **se regroupant avec les autres parcs éoliens existants et accordés du plateau**, en particulier ceux d'Oresmaux (existant) et d'Oresmaux/ESSERTAUX (accordé) au nord, du Quint (existant) à l'est/sud-est et de Bonneuil-les-Eaux (existant) au sud.

Le projet reste **ponctuel** dans ces vues (4 éoliennes), avec une **géométrie lisible** (une ligne) et **cohérente avec l'orientation nord/sud** des autres parcs le long de l'autoroute A16. **En s'éloignant, la distance atténue l'échelle de ses éoliennes**.

Photomontage 49. Depuis la D38 à l'ouest de Croissy-sur-Celle



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 50. Depuis la D11 au nord-ouest de Blancfossé

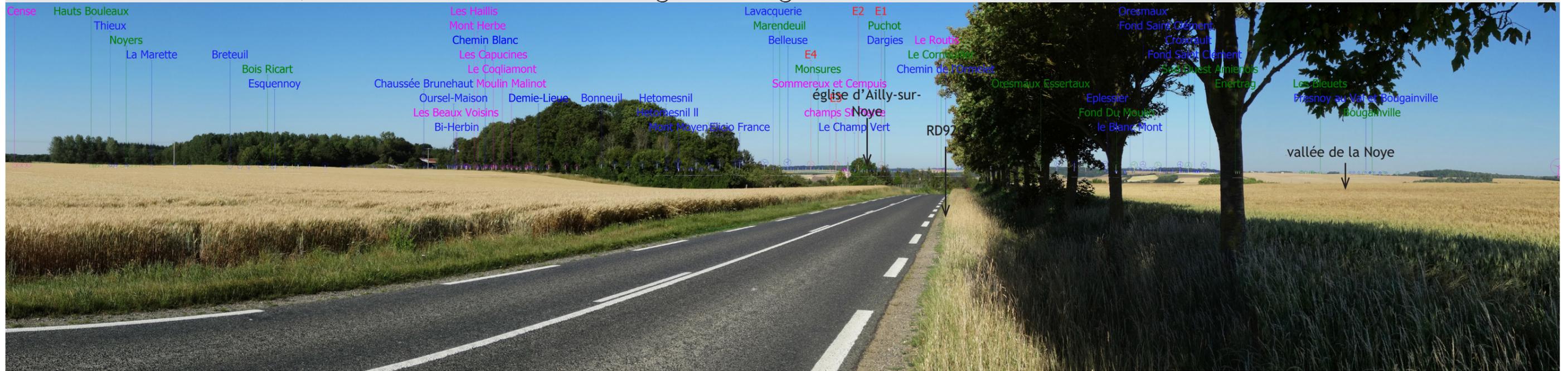


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 53. Depuis la D920 à l'est d'Ailly sur Noye

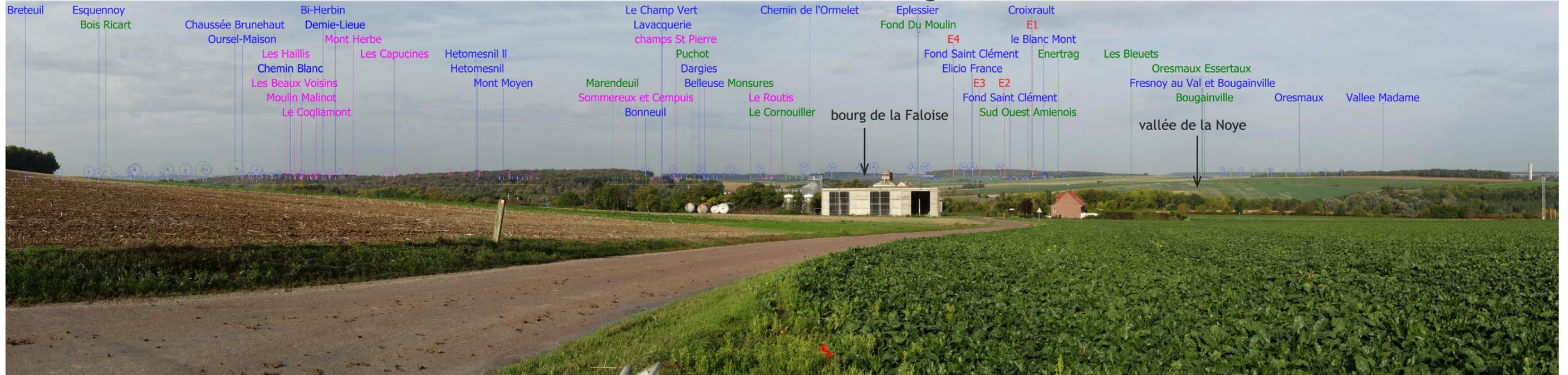


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 55. Depuis l'est de La Faloise et de la vallée de la Noye (projet très peu visible)

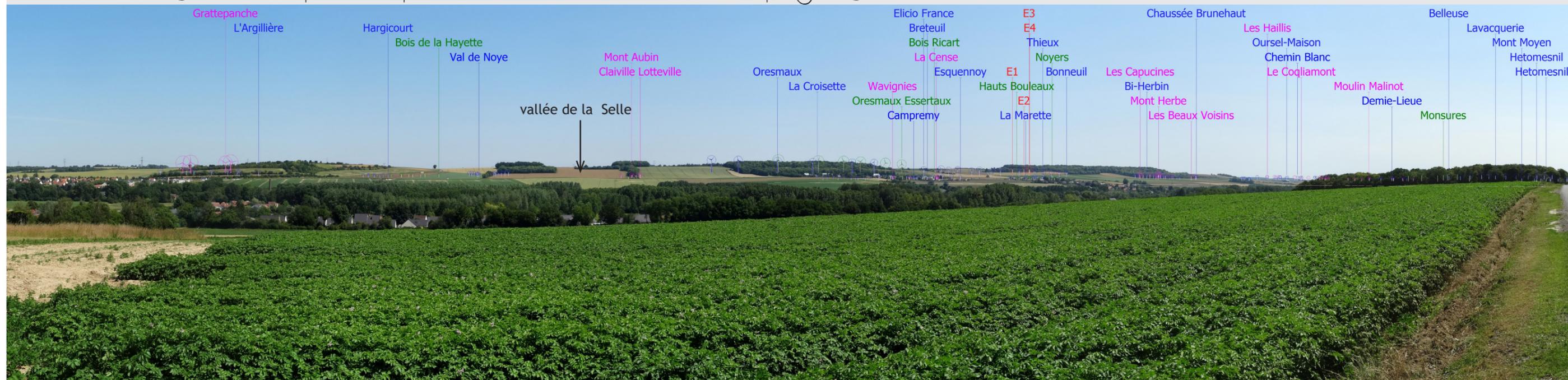


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 70. Depuis le point de vue de l'atlas des paysages à Prouzel (projet non visible)

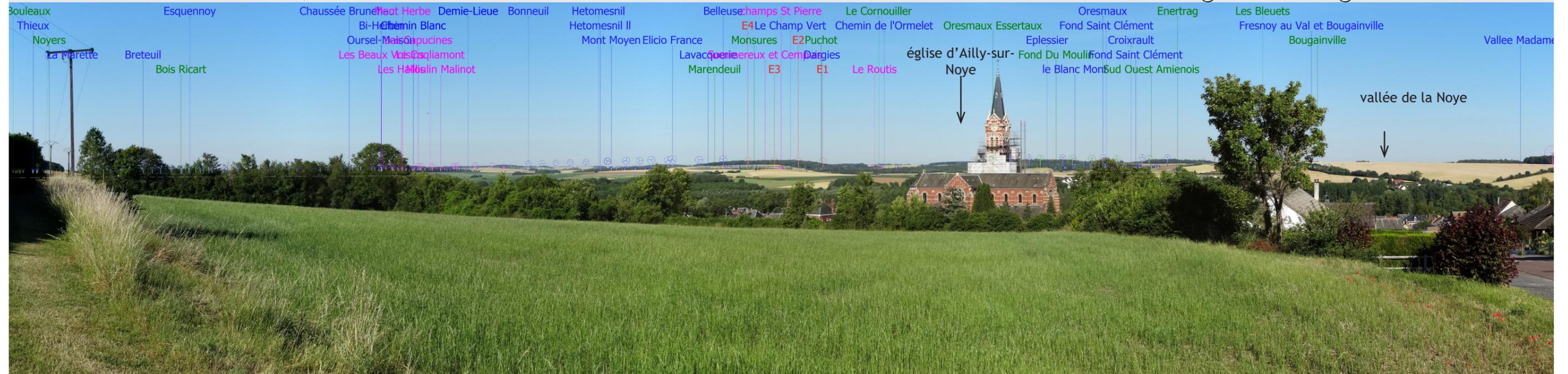


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

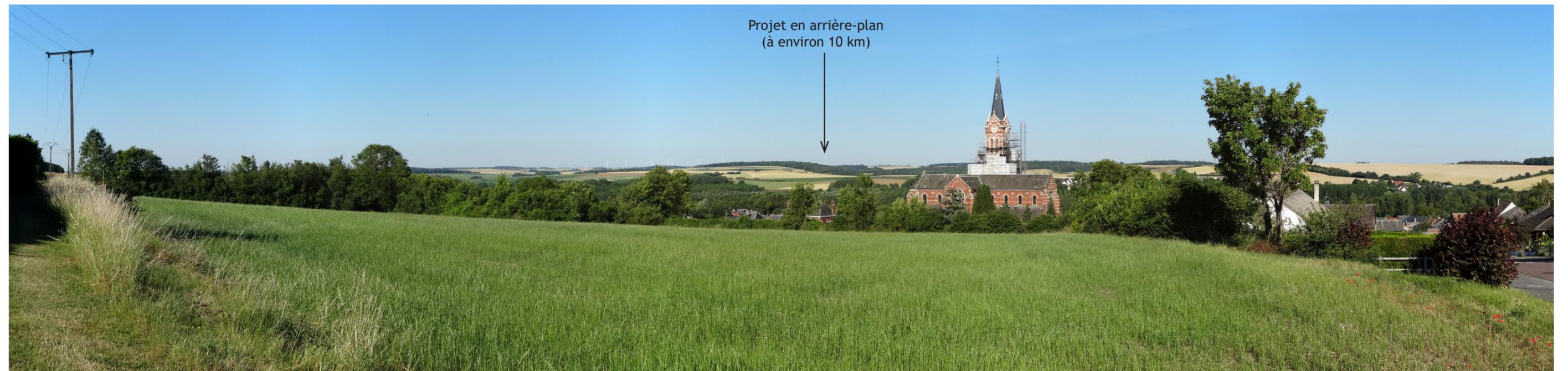


Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 84. Depuis le GR123 interface rue de Bourgogne / rue de Picardie à Ailly-sur-Noye



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

III.2.2. Vues depuis le périmètre rapproché

Organisation des vues sur le parc éolien, données de la ZIV

Les vues du parc éolien au sein de ce périmètre concerneront majoritairement le plateau (axes routiers, sorties de bourg). La ZIV montre que le fond de la vallée de la Selle n'est pas ou peu concerné par des perceptions des éoliennes, le relief et la végétation fermant les vues (zones non colorées de la ZIV correspondant à l'absence de vue du projet).

Il est à préciser que si la ZIV indique des vues potentielles sur l'ensemble du plateau, l'étendue réelle des secteurs de visibilité du projet sera moindre par l'ajout du rôle du bâti et de la végétation ponctuelle.

La **carte** suivante localise les **photomontages** réalisés depuis le périmètre rapproché ainsi que les **données paysage de l'état initial sur la carte de ZIV du projet**.

Les impacts depuis le périmètre rapproché sont traités en trois parties avec les photomontages associés :

- depuis les plateaux
- depuis la vallée de la Selle,
- depuis les bourgs du plateau proches du projet dans le paragraphe III.2.3.

Une partie spécifique aborde les effets cumulés avec les parcs éoliens (III.4).

Vues depuis le plateau du périmètre rapproché

Les plateaux s'étendent dans le cœur du périmètre rapproché, traversés à l'ouest par la vallée de la Selle dans un axe nord/sud.

Au-delà des bourgs du périmètre immédiat, **les vues sur le parc éolien s'organiseront essentiellement depuis les sorties des villages** (exemple du **PM30** depuis la sortie d'Oresmaux, **PM31** depuis la sortie sud de Saint-Sauflieu, **PM33** depuis la sortie nord du hameau l'Hortoy, **PM48** depuis la sortie est de Belleuse). Le bâti et la végétation masqueront totalement ou partiellement les éoliennes depuis les centres bourgs : Exemple du centre bourg d'Oresmaux avec le PM 71 (parc non visible). Depuis les **bourgs bâtis dans les creux du plateau** s'ajoute le **rôle visuel du relief** qui atténue la perception du projet, ou ferme complètement la vue. C'est le cas de **Rogy (PM 20 et 21), Gouy-les-Groseillers (PM34) et Bonneuil-les-Eaux (PM 35 et 36)**.

Des vues s'organisent depuis les **routes du plateau** dans le périmètre d'étude rapproché, avec lecture de tout ou partie du parc éolien. Les routes majeures **RD1001** (axe de découverte du paysage défini dans l'Atlas des paysages de la Somme) **et autoroute A16** passant à l'est du projet (axe Amiens / Paris) sont concernées par des **perceptions proches (PM 9, 14 et 15) à plus lointaines (PM 19, 29 et 31)** du projet, **dans les deux sens de circulation**. Il en est de même depuis la **RD920** entre Conty et Ailly-sur-Noye (**PM7 et 8 depuis Le Bosquel, PM9 à la sortie de l'autoroute A16, PM24 depuis l'ouest et PM32 depuis l'est**). Depuis la **RD210** (axe de découverte du paysage défini dans l'Atlas des paysages de la Somme) **à l'est de la vallée de la Selle**, les vues du projet sur la ligne d'horizon du plateau structurant les vues vers l'est (**PM 24, 25, 26**) alternent avec des vues fermées par le relief (**PM22, 23, 28, 37**). Le **projet n'est pas compris dans les vues proches de la vallée de la Selle depuis la RD920 à l'ouest du Bosquel et la RD210**.

Dans les vues d'ensemble sur le plateau, le projet **se regroupe avec les parcs existants et accordés présents le long de l'autoroute A16** (du sud au nord : parcs de Bonneuil-les-Eaux, du Quint, d'Oresmaux et d'Oresmaux/ESSERTAUX). Selon la position de l'observateur, le projet se lit en avant-plan ou arrière-plan de ces parcs, ou bien dans leur prolongement.

Dans le cadre du choix de l'implantation, et suite à l'avis de la DDTM, les 4 éoliennes ont été réalignées dans un axe nord-sud (et non nord-ouest / sud-est) afin d'améliorer leur cohérence avec les parcs existants, qui sont orientés nord-sud ou légèrement nord-est / sud-est. La hauteur des éoliennes a aussi été diminuée, passant de 150m à 136,5 m maximum en bout de pale. Le projet est ainsi mis en cohérence avec les parcs voisins, qui mesurent entre 125 et 138 m en bout de pale. En s'éloignant, les bosquets et les bourgs ponctuant le plateau découpent les vues en plusieurs plans, le projet se lit alors en plan intermédiaire, parfois au-dessus des boisements qui masquent alors en partie le mât.

Plusieurs photomontages sont générés depuis les routes, les bourgs et leurs accès afin de rendre compte de la lecture du projet éolien (emprise visuelle, géométrie du parc). Ils sont présentés dans les pages suivantes.

Photomontages

Vues proches depuis les plateaux : Photomontages dans les pages suivantes

- «Photomontage 9. Depuis la sortie de l'autoroute A16, croisement avec la D920»
- «Photomontage 19. Depuis la D109 pont sur l'A16 à l'est de Fransures»
- «Photomontage 20. Depuis le centre de Rogy sur la D109»
- «Photomontage 21. Depuis la sortie nord-ouest de Rogy sur la D109»
- «Photomontage 23. Depuis la D210 au nord du Bois de la Montagne de l'Estocq»
- «Photomontage 24. Depuis le croisement de la D210 et de la D920»
- «Photomontage 29. Depuis la D1001 au nord d'Essertaux»
- «Photomontage 30. Depuis la sortie sud d'Oresmaux»
- «Photomontage 31. Depuis la D1001, sortie sud de Saint Sauflieu»
- «Photomontage 33. Depuis la sortie nord de l'Hortoy»
- «Photomontage 35. Depuis la sortie nord de Bonneuil-les-Eaux»
- «Photomontage 37. Depuis la D11 au sud de Croissy-sur-Celle»
- «Photomontage 76. Depuis la RD210 à l'est de Loeuilly»
- Projet non visible :
- «Photomontage 22. Depuis la D210 au sud de l'Estoc - projet non visible»
- «Photomontage 34. Depuis la sortie est de Gouy-les-Groseillers - projet non visible»
- «Photomontage 71. Depuis le centre bourg d'Oresmaux (place de l'église - Projet non visible »

Synthèse impacts

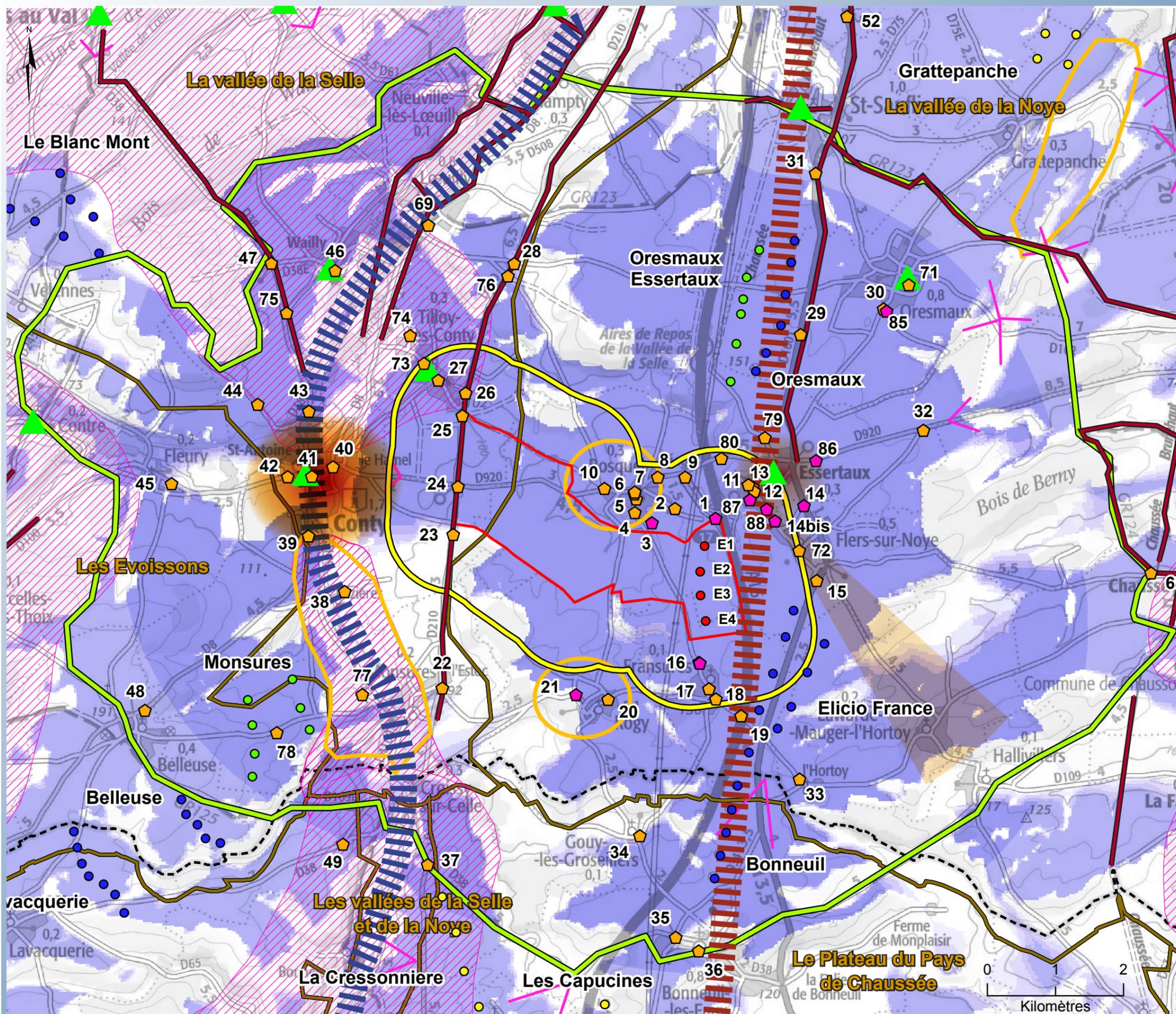
Des **vues proches à lointaines s'organisent depuis les plateaux**. Le parc éolien se lit principalement dans le paysage de plateau ouvert depuis les entrées-sorties des bourgs et les axes routiers. Il sera notamment lisible depuis **l'autoroute A16 et la RD1001**, axes routiers majeurs du périmètre rapproché entre Amiens et Breteuil.

Le parc s'inscrit **dans le paysage éolien existant du plateau**. Il **ajoute 4 éoliennes** entre l'ensemble formé par les parcs existants de Bonneuil-les-Eaux et du Quint au sud, et celui formé par les parcs d'Oresmaux (existant) et d'Oresmaux/ESSERTAUX (accordé) au nord. **Il est cohérent avec ces parcs en termes d'alignement et de hauteur des éoliennes**.

L'impact du projet est modéré à faible depuis les plateaux du périmètre rapproché. En effet, selon la **position de l'observateur**, le projet s'inscrit **dans l'angle de vue déjà occupé par ces parcs, ou bien crée un nouvel angle de vues d'éoliennes proches**.

L'emprise du projet reste cependant **faible** (4 éoliennes), et sa **géométrie** est **lisible** (une ligne) **et cohérente avec les parcs voisins orientés nord/sud**. **Il s'inscrit dans le pôle de structuration nord/sud du SRE**.

CONTEXTE PAYSAGER, ZIV, PHOTOMONTAGES, CONTEXTE ÉOLIEN DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ





- Zone Potentielle d'Implantation
- Eoliennes du projet
- ◆ Photomontage et son numéro
- ◆ Photomontage à 360°

Périmètres

- Immédiat (1km)
- Rapproché
- Limite départementale

ZIV du projet à hauteur totale
(prise en compte du relief et des boisements uniquement)

| Nombre d'éoliennes potentiellement visibles | Distance au site en km | | | |
|---|------------------------|----|----|----|
| | 5 | 10 | 15 | 20 |
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |

Données de l'Atlas des paysages

- Sites d'intérêt ponctuel
- Grands ensembles emblématiques de l'Atlas des Paysages
- ◆ Points de vues signalés dans l'Atlas des Paysages
- Itinéraires de découverte privilégiés
- ▲ Points d'intérêt

Données de l'état initial

- Unités paysagères
- Vallée de la Selle
- Site patrimonial de Conty
- Site patrimonial d'Essertaux.
- ▲ Cône de vue depuis Essertaux défini dans le SRE.
- Orientation Nord/ Sud des parcs éoliens existants sur le plateau, reprenant l'axe de l'autoroute A16 et de la RD101.

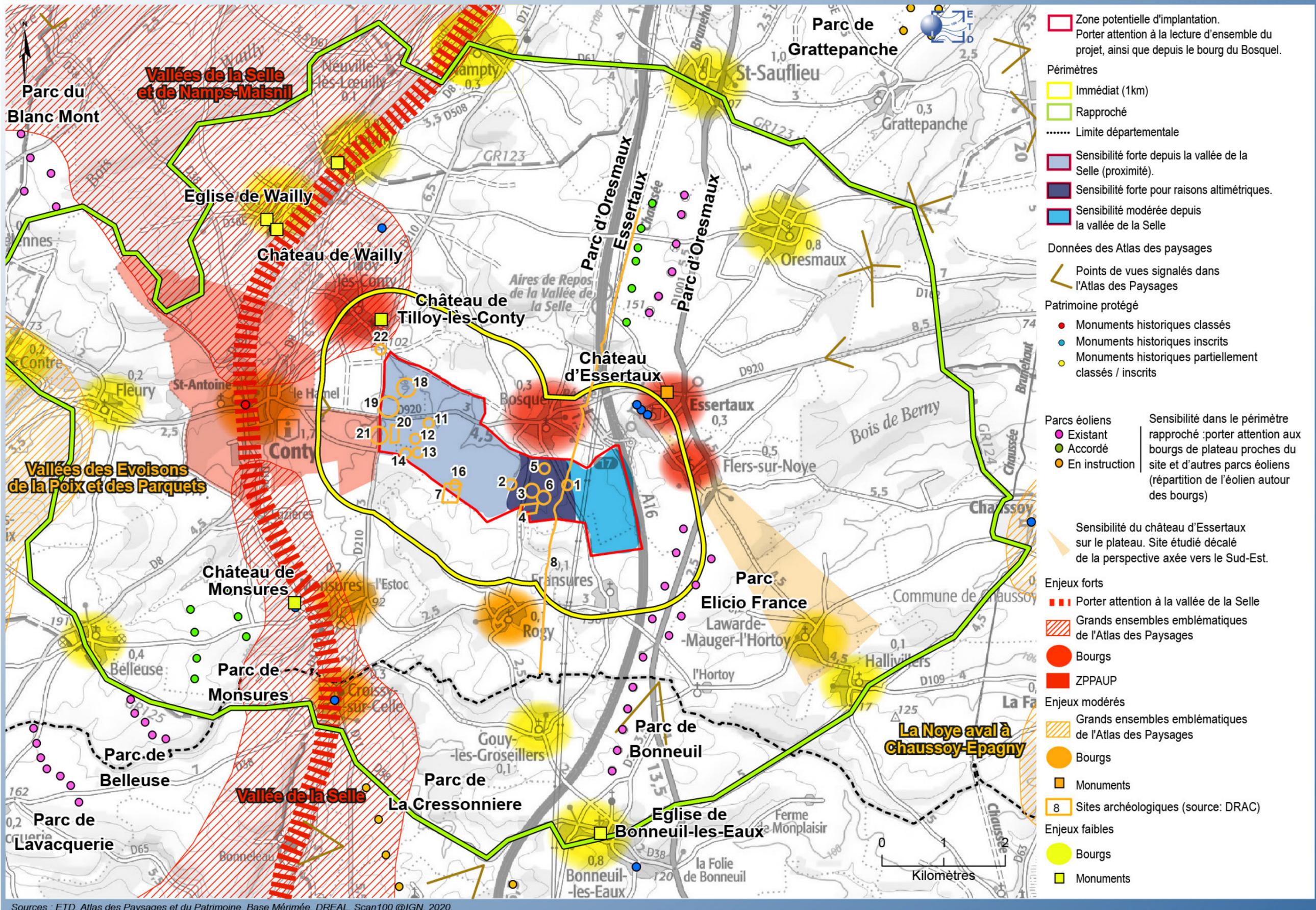
Parcs éoliens

- Existant
- Accordé
- En instruction

Sources : ETD, Atlas des Paysages, DREAL, Scan100 @IGN, 2019.

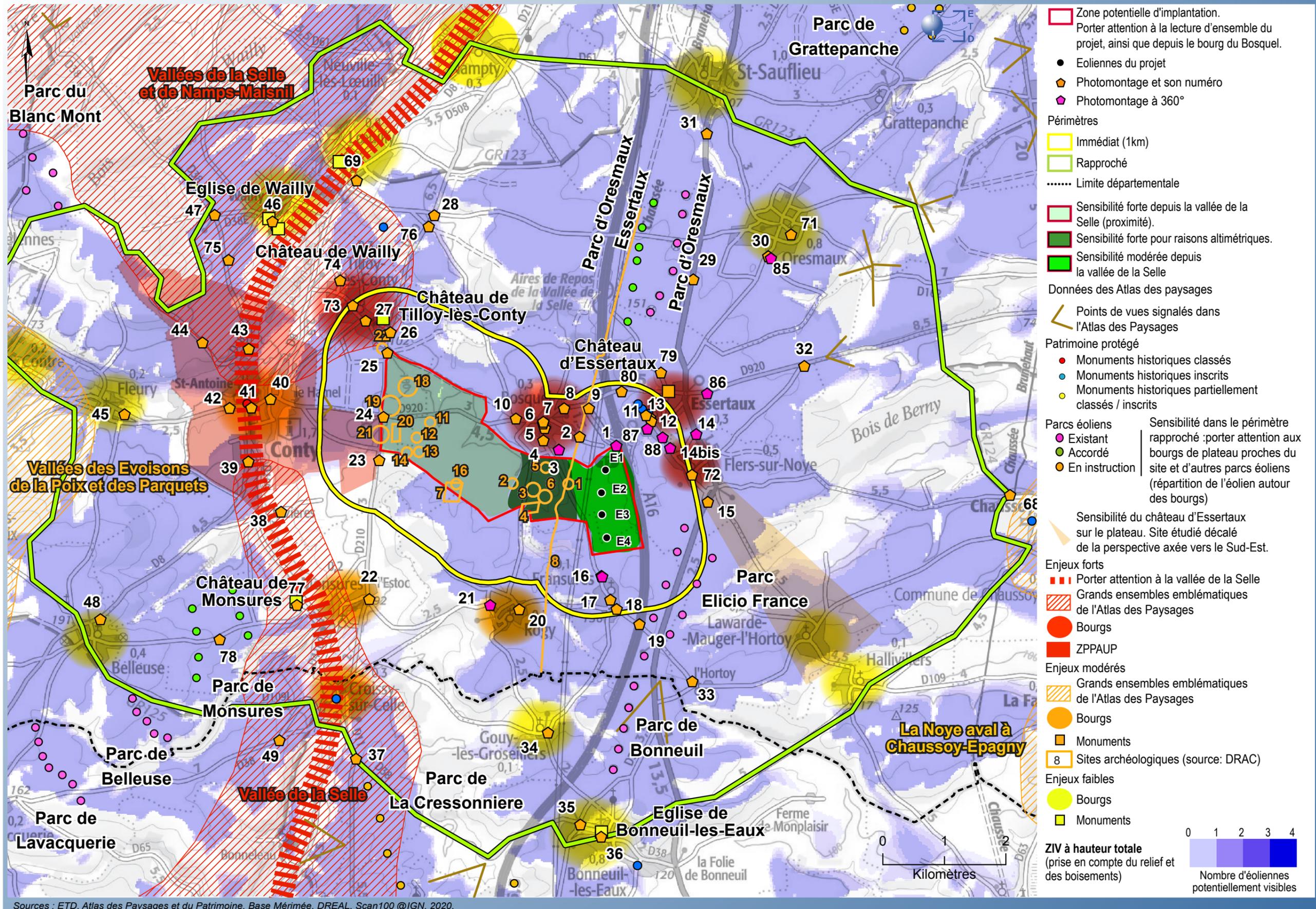
Carte 46. Contexte paysager rapproché, ziv et photomontages

SYNTHÈSE DES ENJEUX DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



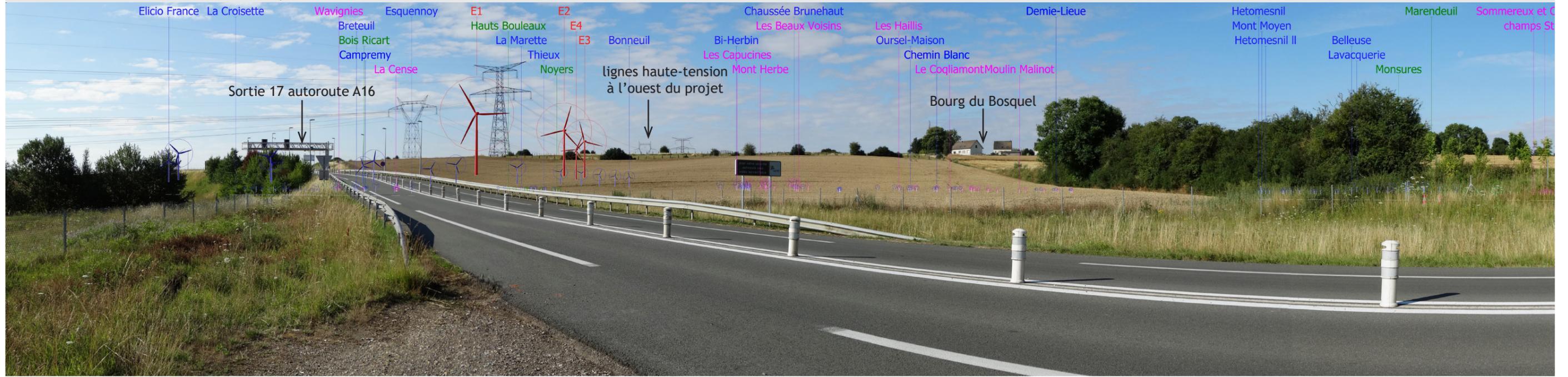
Carte 47. Synthèse des enjeux dans le périmètre rapproché et projet

SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROJET DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



Carte 48. Synthèse des enjeux dans le périmètre rapproché, projet, ziv et photomontages

Photomontage 9. Depuis la sortie de l'autoroute A16, croisement avec la D920

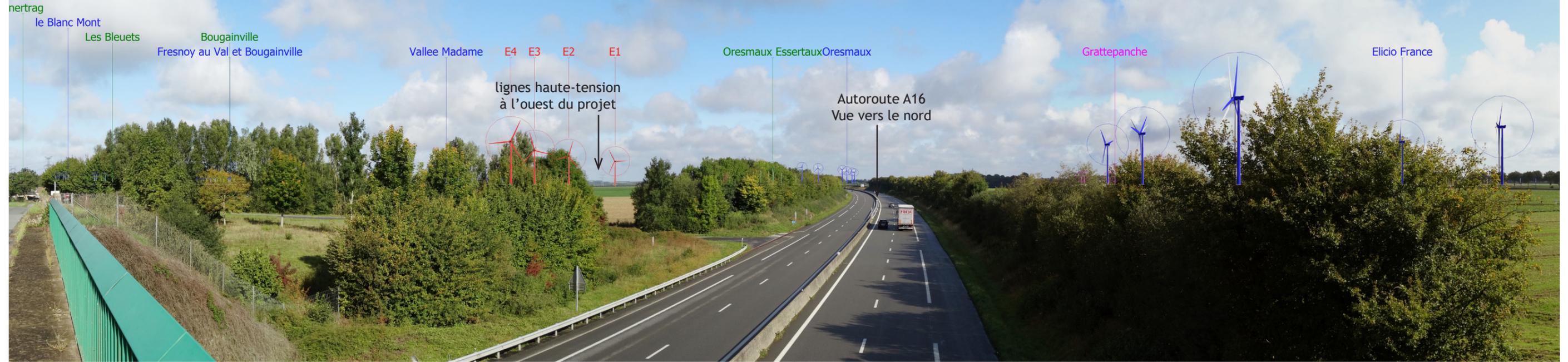


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

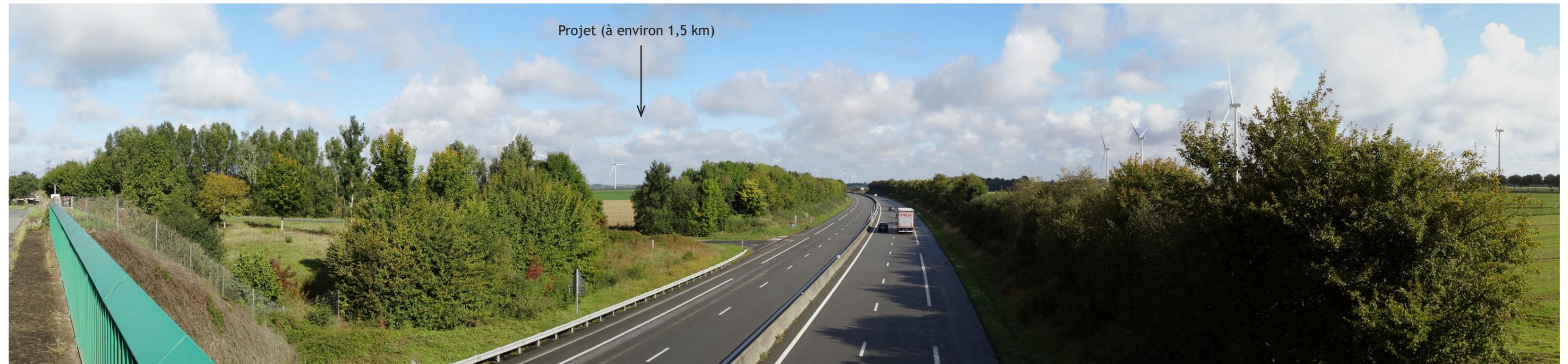


Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 19. Depuis la D109 pont sur l'A16 à l'est de Fransures



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)